



## Synthèse du Rapport Economique et Financier 2018

L'ouverture du Maroc sur son environnement international et régional s'est matérialisée par un approfondissement des réformes de modernisation compétitive et par une consolidation des liens de partenariats avec les acteurs clés du système mondialisé et leur diversification progressive en faveur des pays émergents et en développement dans le cadre de la dimension sud-sud de la politique extérieure du Maroc.

Socle de son système d'alliances et de partenariats, l'ancrage régional du Royaume a connu un tournant décisif avec son retour à sa famille institutionnelle africaine, ce qui lui permettrait de jouer un rôle davantage structurant en faveur du développement de notre continent, selon des schémas de coopération gagnant-gagnant.

Sur le plan interne, le Maroc a érigé le développement humain en priorité nationale et a entrepris d'importantes réformes visant à accélérer la transformation structurelle de son système productif, comme en témoigne les stratégies sectorielles ambitieuses couvrant des secteurs névralgiques de l'économie nationale. L'objectif étant de renforcer la cohérence de son modèle de développement et le rendre plus inclusif, notamment sur le plan territorial en hissant les régions du Royaume au rang d'acteurs de développement et d'espace de création des richesses et d'émergence de profils de spécialisation compétitive.

Les avancées enregistrées par le Maroc, aussi prometteuses soient-elles, ne devraient pas pour autant perdre de vue l'existence de quelques défis à relever dans le but de sécuriser la trajectoire de développement économique et social du pays et lui permettre de tirer meilleur profit de son insertion dans l'économie mondiale. Outre le relèvement de la productivité globale des facteurs et l'amélioration du contenu de la croissance en emplois, l'optimisation de l'investissement public et le renforcement de la cohérence des stratégies sectorielles constitueraient des ingrédients essentiels de nature à permettre au Maroc d'entrer de plein pied dans l'ère de l'émergence.

C'est à l'aune de ces considérations que le Rapport Economique et Financier 2018 (REF 2018) a été élaboré. Ce rapport s'attèle, également, à prospecter les choix et les arbitrages à faire sur le plan budgétaire et fiscale pour accompagner l'action des pouvoirs publics en matière de mise en œuvre de la politique économique et sociale du Gouvernement.

Ainsi, la première partie du REF 2018 aborde les développements récents de la conjoncture économique internationale et analyse les répercussions directes et indirectes qui en découlent sur le Maroc en termes de risques à anticiper et d'opportunités à saisir.

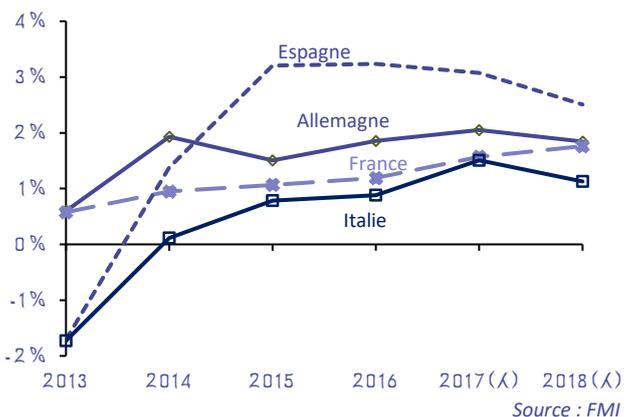
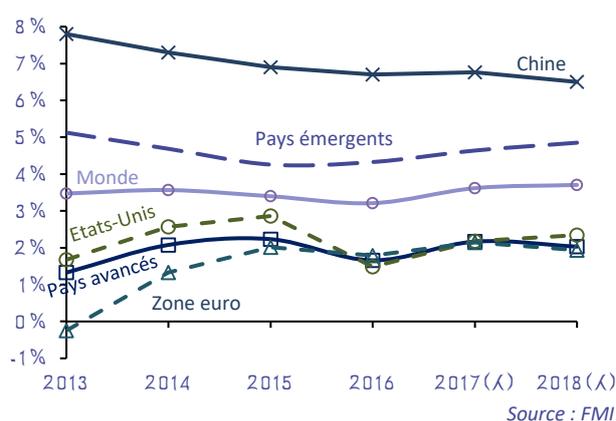
La deuxième partie du Rapport est consacré à l'examen du processus de transformation structurelle de l'économie nationale, à l'aune des effets induits par les politiques sectorielles à l'œuvre et au regard des impératifs d'un développement humain davantage inclusif.

Quant à la troisième partie du Rapport, celle-ci décline les tendances récentes des finances publiques et les principales mesures retenues dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2018 en mettant en relief les priorités, la substance et les équilibres tels qu'ils sont proposés par le Gouvernement.

## I. EVOLUTION DU CONTEXTE ECONOMIQUE EXTERIEUR DU MAROC

La croissance économique mondiale devrait atteindre 3,7% en 2018 après 3,6% en 2017 et 3,2% en 2016, propulsée par l'amélioration des perspectives économiques tant des économies avancées (environ 2% en 2017-2018 après 1,7% en 2016) que celles des économies émergentes (4,9% en 2018 après 4,6% en 2017 et 4,3% en 2016).

Ainsi, le PIB de la zone euro devrait croître de 2,1% en 2017 et 1,9% en 2018 après 1,8% en 2016, selon les prévisions du FMI. Aux Etats-Unis, la croissance devrait se renforcer progressivement pour atteindre 2,2% en 2017 et 2,3% en 2018 après 1,5% en 2016. S'agissant des pays émergents et en développement, leur croissance économique continuerait de se raffermir pour atteindre 4,9% en 2018 après 4,6% en 2017 et 4,3% en 2016.



### Croissance du PIB réel

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance économique demeurerait forte (6,5% en 2017 et 2018 après 6,4% en 2016), notamment en Inde, à un moment où la croissance de l'économie chinoise affiche des signes d'essoufflement.

S'agissant des pays de la région MENA, leur croissance économique devrait se redresser en 2018 pour s'établir à 3,5% après un ralentissement à 2,6% en 2017. Toutefois, les perspectives économiques de la région restent entachées d'incertitudes sous l'effet des tensions géopolitiques et de la persistance d'un niveau élevé de chômage.

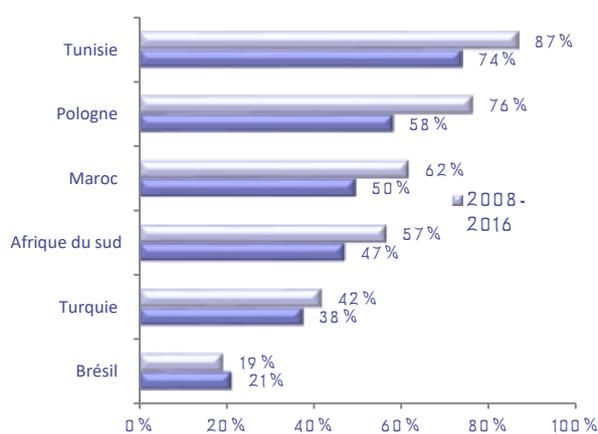
En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait se renforcer graduellement pour s'établir 3,4% en 2018 après 2,6% en 2017 et 1,4% en 2016. Ce rebond est concomitant, entre autres, à la reprise progressive des cours des matières premières. La croissance économique de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) devrait, pour sa part, croître de 2,3% en 2017 et de 3,4% en 2018.

En parallèle, le commerce mondial devrait enregistrer, en 2018, une croissance en volume comprise entre 1,4% et 4,4%. L'étendue de cette fourchette reflète l'ampleur des incertitudes qui planent sur

la reprise de l'économie mondiale, particulièrement en ce qui concerne la réorientation attendue de la politique monétaire dans les pays développés et les perspectives de la politique budgétaire en Chine. Non moins importants, la renégociation de l'ALENA et la négociation d'arrangements commerciaux post-Brexit pourraient également altérer la vigueur des échanges mondiaux.

Tenant compte de ces évolutions, la demande étrangère adressée au Maroc en volume devrait profiter de cette embellie conjoncturelle, en progressant de 4,5% en 2017 et de 4,1% en 2018 après 3,1% en 2016, selon les dernières données relatives aux prévisions des importations des principaux partenaires du Maroc.

Il y a lieu de souligner que l'évolution du commerce extérieur marocain sur les deux dernières décennies a été marquée par l'amorce de mutations importantes au niveau de la structure géographique et sectorielle des exportations, ainsi que par une amélioration de leur qualité et leur contenu technologique, ce qui a permis de susciter des effets positifs, quoique modérés, sur la compétitivité de l'offre exportable marocaine. Le Maroc a, ainsi, vu progresser le taux d'ouverture de son économie de 49% en 2000 à 62,2% en 2016. Comparativement à d'autres pays émergents, notre pays enregistre un taux moyen d'ouverture sur la période 2008-2016 de l'ordre de 62%, soit un taux supérieur à celui de l'Afrique du Sud (57%), de la Turquie (42%) et du Brésil (19%). Il reste, toutefois, inférieur à celui affiché, notamment, par la Malaisie (135%), la Tunisie (87%) et la Pologne (76%)



Source : Calculs DEPF, données OMC

Evolution du taux d'ouverture du Maroc et d'un échantillon de pays émergents



Evolution de la part du Maroc sur le marché mondial

L'analyse de l'évolution des exportations marocaines par destination révèle une plus grande diversification des destinations des exportations, comme en témoigne la baisse de la part de l'UE qui est passée de 75,5% des exportations globales du Maroc en 2000 à 64,8% en 2016. Malgré cette tendance, la France et l'Espagne demeurent les principaux clients du Maroc, avec 21,1% et 23,3% des exportations marocaines en 2016.

En termes de structures sectorielle des exportations marocaines, un changement notable a été enregistré au cours des dernières années. En effet, l'indice de diversification-produit s'est établi en moyenne à 0,869 au cours de la période 2000-2016. Le nombre de produits exportés a, ainsi, augmenté de 1,5% en moyenne annuelle entre 2000 et 2016, passant de 2.580 produits à 3.272 produits. En outre, la valeur moyenne par produit exporté a plus que doublé, passant de 30 millions de dirhams en 2000 à plus de 68 millions en 2016.

De leur côté, les importations marocaines ont connu une hausse remarquable, passant de 165 milliards de dirhams en moyenne sur la période 2000-2007 à 354 milliards entre 2008 et 2016, représentant un poids important dans la consommation nationale. En effet, le taux de pénétration

des importations, qui mesure la part des importations totales dans le marché intérieur, s'est accru de 35% entre 2000-2007 à 40% entre 2008-2016. L'analyse de la hausse des importations de biens du Maroc montre qu'elle provient essentiellement du renchérissement des prix de certains produits comme les énergies et lubrifiants, les produits bruts et les produits alimentaires, et de la hausse rapide du volume importé des produits finis d'équipement, des demi-produits et des produits finis de consommation.

Pour ce qui est de l'attractivité du Maroc pour les IDE, celle-ci a connu une amélioration continue au cours des deux dernières décennies. La répartition par origine géographique des IDE reçus par le Maroc montre une prédominance des investissements relevant des pays de l'Union Européenne, même si leur part s'est fortement modérée, passant de 84% en 2000 à 51% en 2016, au profit des pays arabes dont la part a significativement augmenté pour se situer à 27% du montant total des IDE en 2016 contre 6% seulement en 2000.

Les différents rapports, évaluant et classant les forces et les faiblesses des différentes économies en termes d'attractivité des investissements (Rapport sur la compétitivité mondiale, Rapport Doing Business), Rapport sur l'Indice de Liberté Economique), témoignent des efforts déployés par le Maroc dans les domaines de la stabilité politique, du cadre macro-économique, de l'ouverture de l'économie et du commerce extérieur. Toutefois, ces rapports pointent certains domaines où des efforts conséquents devraient être consentis pour relever significativement l'attractivité du Maroc, dont notamment pour ce qui est de la justice, du marché du travail, de la corruption, de la recherche-développement ainsi que de la qualité du système d'enseignement et de la formation professionnelle.

A cet égard, des réformes importantes sont à pied d'œuvre pour desserrer les contraintes précitées. Coordonnée par le Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA), ces réformes portent notamment sur la dynamisation des mécanismes du dialogue institutionnel entre les secteurs public et privé, la facilitation des procédures administratives pour l'entreprise, la mise en place d'un cadre organisationnel pour faciliter et digitaliser les mesures au profit de la pratique des affaires, ainsi que le renforcement de l'arsenal juridique des affaires, conformément aux meilleures pratiques internationales.

Au total, les perspectives du positionnement international du Maroc demeurent positives, à la faveur de son élan réformateur volontariste, ses choix stratégiques fondés sur l'édification de profils de spécialisation dynamiques et son ancrage régional prometteur qui devrait consacrer le statut du Maroc en tant que hub au carrefour des grands marchés intercontinentaux.

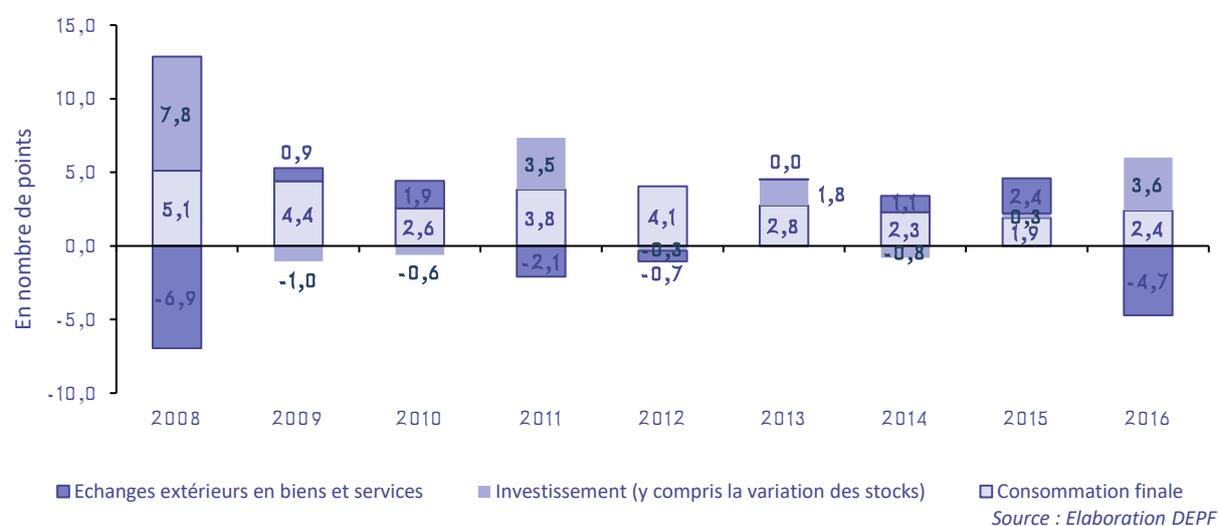
## **II. MODELE DE DEVELOPPEMENT NATIONAL : QUETE CONTINUE POUR ETABLIR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE**

L'analyse structurelle de la croissance économique nationale confirme l'engagement résolu du Maroc sur la voie de la modernisation et de la diversification de sa base productive. Ainsi, entre 2008 et 2016, l'économie nationale a pu réaliser un taux de croissance annuel moyen, en volume, de l'ordre de 3,9%.

Cette performance est due, en partie, au secteur agricole dont la performance s'est raffermie depuis le lancement du Plan Maroc Vert. La valeur ajoutée agricole, représentant en moyenne 13% de la valeur ajoutée totale, a en effet progressé de 5,7% en moyenne par an entre 2008 et 2016. De son côté, la valeur ajoutée du secteur secondaire s'est accrue de 2,5% en moyenne par an, représentant 28,9% en moyenne de la valeur ajoutée totale (VAT). Quant au secteur tertiaire, qui représente 57,1% en moyenne de la VAT entre 2008 et 2016, celui-ci a progressé annuellement de 3,6% en moyenne.

L'analyse en termes des contributions des éléments de la demande à la croissance du PIB fait ressortir l'effet déterminant de la consommation finale et dans une mesure moindre de l'investissement. Sur la période 2008-2016, les dépenses de consommation finale des ménages, qui représentent 58,9% en moyenne du PIB, ont enregistré une croissance, en volume, de 4,1% l'an, avec une contribution à la croissance économique de 2,4 points. De son côté, la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF),

représentant 31,1% du PIB, a progressé de 3,2% en moyenne par an et a contribué à hauteur de 1 point, en moyenne, à la croissance économique. L'investissement public, composé principalement de l'investissement des entreprises publiques suivi des dépenses d'investissement inscrites dans le Budget Général de l'Etat, a constitué un levier important de la croissance de l'économie nationale.



### Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB (en points)

La transformation amorcée par le Maroc depuis les années 2000 et qui commence à donner ses fruits, comme en atteste l'évolution des valeurs ajoutées sectorielles, émane de l'engagement avéré de notre pays dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles visant la modernisation de son système productif et le renforcement de ses performances et de sa résilience.

Concernant le secteur agricole, ce dernier a connu une dynamique importante depuis la mise en œuvre du Plan Maroc Vert avec une transformation structurelle de son offre de production. En effet, l'investissement dans le secteur agricole a presque doublé depuis 2008, passant de 7,1 milliards de dirhams à plus de 13,3 milliards de dirhams en 2016.

De son côté, le secteur de la pêche maritime a enregistré une évolution positive, sous l'impulsion de la stratégie Halieutis. Outre l'impact social positif de cette stratégie, en termes de création de revenus et d'emplois, la dynamique de modernisation des infrastructures et des équipements qui y est associée devrait élargir les perspectives de développement du secteur de la pêche maritime et renforcer sa contribution à la valeur ajoutée nationale. A cet effet, les investissements destinés aux unités de valorisation des produits de la mer se sont établis à 2,1 milliards de dirhams sur la période 2010-2016.

Pour ce qui est du secteur industriel, bien que sa contribution à la croissance économique et à la création d'emplois reste globalement stable, des changements profonds sont à l'œuvre notamment avec le développement des nouveaux métiers qui devraient renforcer le contenu technologique des exportations du secteur industriel. La part des exportations à contenu technologique moyen ou élevé est, de ce fait, passée de 29% en 2006 à 51% en 2015. Par conséquent, le Maroc s'est classé à la 37<sup>ème</sup> place sur 144 pays, en termes de qualité des exportations industrielles en 2015. En parallèle, la dynamique enclenchée au niveau de l'automobile et de l'aéronautique s'est positivement répercutée sur les créations d'emplois qui ont connu une croissance annuelle moyenne respective de 11% et de 10% entre 2008 et 2016, atteignant 92.500 emplois en automobile et 12.000 emplois en aéronautique en 2016.

Toutefois, la compétitivité du secteur industriel marocain demeure confrontée à plusieurs contraintes d'ordre entrepreneurial et technologique, notamment dans le cas des PME-PMI qui représentent 94% du tissu industriel marocain. La mise en œuvre réussie des mesures envisagées dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle devraient, néanmoins, libérer le potentiel du secteur industriel

marocain et l'ériger en un véritable levier de transformation structurelle de l'économie marocaine. De plus, le développement de l'attractivité des douze régions du Maroc pour les investissements industriels devrait favoriser une répartition plus équitable et durable de la richesse au niveau national.

Pour ce qui est du repositionnement stratégique du secteur des phosphates et dérivés, le Groupe de l'OCP poursuit l'exécution de son programme d'investissements, d'un montant de 200 milliards de dirhams, étalé sur la période 2008-2025. Cette stratégie accorde une place de choix au renforcement des partenariats avec les opérateurs régionaux et mondiaux pour une meilleure intégration de la chaîne de valeur. Ainsi, des partenariats ont été tissés avec différents pays, notamment, ceux du continent africain (Nigéria, Angola, Ethiopie, Kenya, Côte d'Ivoire, Ghana, Tanzanie, RDC, Zambie, Zimbabwe, Cameroun, Sénégal, Bénin et Mozambique, ...) qui offrent des opportunités importantes en termes de débouchés et d'intégration industrielle.

Quant aux secteurs d'appui, l'analyse des résultats du secteur du tourisme confirme son importance pour l'économie nationale avec une contribution de 6,5% au PIB national en 2015, de 42% aux exportations de services et de 4,7% en termes de population active occupée. Cependant, cette analyse soulève l'existence de quelques insuffisances à résorber dans le but de renforcer la résilience de ce secteur aux pressions concurrentielles externes et adapter son offre aux évolutions de la demande.

Par ailleurs, et afin de saisir les opportunités mondiales dans le secteur de l'offshoring et se positionner parmi les pays émergents dynamiques dans ce secteur et attirer davantage de sociétés étrangères, un plan de performance 2016-2020 a été signé, en 2016. Ce plan a pour objectifs, à l'horizon 2020, d'attirer un investissement de 1,5 milliard de dirhams favorisant la création de 60.000 emplois directs supplémentaires et la génération d'un chiffre d'affaires supplémentaire de 18 milliards de dirhams.

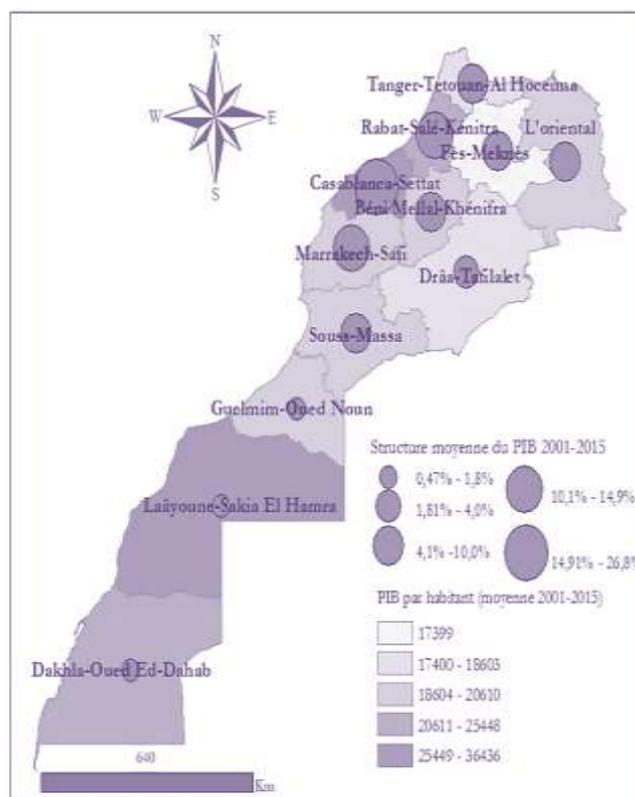
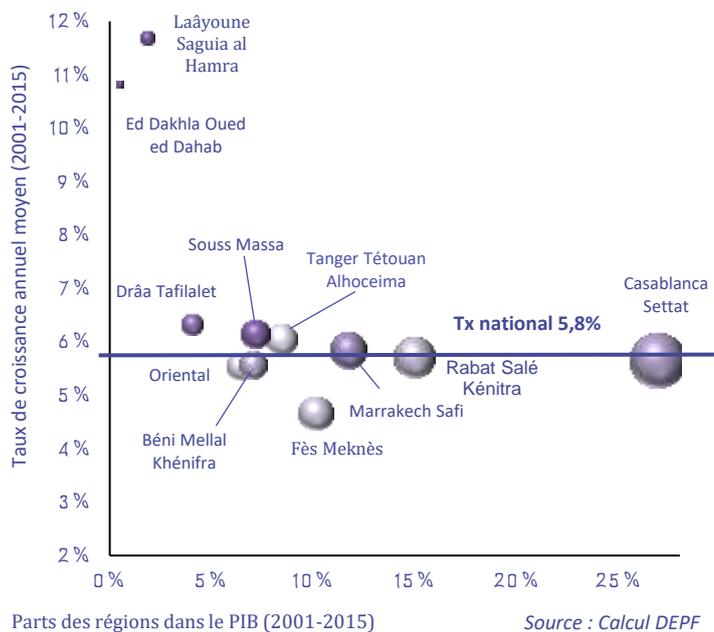
Pour ce qui est de la connectivité logistique, en tant que vecteur d'attractivité et de compétitivité de l'économie nationale, le Maroc ne cesse de déployer des efforts à même d'améliorer ses performances logistiques qui lui ont permis de passer, au titre de l'indice de performance logistique du 94<sup>ème</sup> rang en 2007 au 86<sup>ème</sup> rang en 2016.

L'insertion de l'économie marocaine dans l'ère du numérique n'est possible, aujourd'hui, que grâce à l'essor du secteur des télécommunications ayant connu une forte dynamique depuis sa libéralisation en 1999. Pour accompagner les ambitions du développement du secteur, le Maroc s'est doté d'une nouvelle stratégie Maroc Digital 2020, lancée en juillet 2016 pour accélérer la transformation numérique du pays avec comme objectifs la mise en ligne de 50% des démarches administratives, la réduction de la fracture numérique de 50% et la connexion de 20% des PME. Elle ambitionne, également, de positionner le Maroc en tant que hub numérique régional avec une relance stratégique forte du BPO sur l'Europe et un positionnement de choix en Afrique francophone. Pour garantir une mise en œuvre efficiente de cette stratégie, une agence dédiée à l'économie numérique et au e-gouvernement a été créée.

Non moins important, le secteur financier occupe une place vitale dans le dynamisme de l'économie marocaine notamment dans le processus d'accumulation du capital, de la hausse de la productivité et d'apport à la valeur ajoutée nationale. La valeur ajoutée du secteur des activités financières et assurances a enregistré une progression annuelle moyenne, en volume, de 4,3% entre 2009 et 2016, largement supérieure à celle de la valeur ajoutée totale (3,2%). Le système financier est appelé à accélérer davantage cette cadence et ce, en jouant un rôle déterminant dans le financement de l'investissement productif, en favorisant une meilleure mobilisation de l'épargne et son allocation vers le financement de la compétitivité du secteur industriel, la création et le développement des PME et vers le financement de l'innovation en vue d'accompagner les secteurs à forte productivité.

Cette déclinaison sectorielle renvoie, également, à l'examen de la dynamique de la croissance régionale et les implications des stratégies sectorielles à l'échelle territoriale. En termes de croissance régionale, la région de Casablanca-Settat a réalisé la part moyenne la plus importante du PIB, aux prix courants, durant la période 2001-2015 en y contribuant à hauteur de 26,9% suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (14,9%), Marrakech Safi (11,7%) et Fès Meknès (10,1%). Ces quatre régions

totalisent 63,6% du PIB national. Quant à la dynamique de croissance différenciée des régions, l'intensité de cette croissance s'étale de façon ascendante des régions centrales vers les régions périphériques dans un élan de rattrapage. En effet, quatre régions représentant 56% du PIB national ont évolué à une cadence au-dessous de la moyenne nationale sur la période 2001-2015 (Fès Meknès (+3,5%), Béni Mellal Khénifra (+3,9%), Casablanca Settat (+4,1%) et Marrakech-Safi (+4,4%).



### Contribution et dynamique régionale sur la période 2001-2015

### Structure du PIB et PIB/hab sur la période 2001-2015

S'agissant de l'impact social des réformes et des programmes publics mis en place par le Maroc, l'analyse structurelle du régime de croissance de l'économie marocaine, au cours de la période 2002-2016, fait ressortir une nette régression de l'élasticité croissance/emploi. Cette situation explique en grande partie l'aggravation du taux de chômage qui a atteint 9,4% en 2016 contre 8,9% en 2011. Il s'agit, à ce niveau, d'un défi de taille que le Maroc se doit de relever, moyennant des politiques renouvelées seules à même de créer suffisamment d'emplois décents et en nombre suffisant, pour une population majoritairement jeune et éduquée.

En parallèle, l'évolution des indicateurs d'accès à l'éducation attestent de grands progrès accomplis en faveur de la généralisation de la scolarité au cycle primaire et à la réduction des disparités entre milieux urbain et rural. Ainsi, le taux spécifique de scolarisation au cycle primaire a enregistré une amélioration significative, passant de 97,4% en 2015-2016 à 99,1% en 2016-2017 au niveau national. Par milieu de résidence, ce taux est passé de 99,4% à 101,1% en milieu rural contre 95,8% à 97,4% en milieu urbain, durant la même période. Aux cycles secondaire collégial et qualifiant, le taux spécifique de scolarisation des enfants âgés de 12-14 ans et ceux âgés de 15-17 a enregistré, respectivement, 87,6% et 66,6% en 2016-2017 contre 85,2% et 65,3% en 2015-2016. Quant au taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus au Maroc, il a atteint 32% en 2014 contre 43% en 2004. Par genre, le taux d'analphabétisme chez les femmes s'élève à 42,1% contre 22,2% chez les hommes.

Conscients des enjeux majeurs auxquels fait face le système éducatif national, les pouvoirs publics ont mis en place la nouvelle vision stratégique (2015-2030) qui a pour finalité la mise en place d'une école nouvelle dont les principaux fondements sont l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour

tous et la promotion de l'individu et de la société. Cette vision est articulée autour de trois domaines d'interventions prioritaires et 16 projets identifiés comme porteurs de changement.

En termes d'accès aux services de santé, des progrès appréciables ont été enregistrés en particulier en matière d'accès aux services de soins des hôpitaux publics avec un accroissement du taux d'hospitalisation de 61% et une baisse de la mortalité maternelle de plus 68% durant la période 2004-2016 pour atteindre 72,6 pour 100.000 naissances vivantes. La mortalité infantile a, également, enregistré une baisse importante et a atteint 28,8 pour 1.000 naissances vivantes pour les enfants de moins d'un an en 2011. Ces progrès demeurent, néanmoins, insuffisants pour relever les défis persistants en matière d'accessibilité aux soins et de disponibilité en ressources humaines, en particulier, en milieu rural et dans les zones enclavées.

Quant à l'accès à la protection sociale, il y a lieu de noter que la couverture médicale et la retraite constituent deux chantiers importants en la matière. Sur ce plan, le Gouvernement a mis en place des mesures d'envergure visant à assurer une plus grande protection sociale de la population, à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre de la couverture médicale de base, dont le processus a été lancé en 2005 avec l'entrée en vigueur de l'AMO et la mise en place de la première phase de la réforme du secteur de la retraite. C'est dans ce cadre, et afin d'améliorer la protection sociale des populations exerçant une activité professionnelle indépendante, que les projets de loi visant à faire bénéficier cette catégorie de la population à la fois des prestations de la couverture médicale et de la retraite ont été approuvés. Leur mise en œuvre effective devrait permettre une grande avancée vers la généralisation de la couverture médicale de base et une amélioration importante du taux de couverture retraite de la population active.

### **III. ORIENTATION BUDGETAIRE EN FAVEUR DE LA SOUTENABILITE DES FINANCES PUBLIQUES**

Parallèlement aux actions déployés et celles en cours, en vue de promouvoir un régime de croissance économiquement fiable et socialement inclusif, s'ajoutent les efforts fournis par les pouvoirs publics pour assainir les finances publiques, en l'occurrence, la réforme du système de la compensation, la rationalisation des dépenses courantes et l'optimisation des ressources fiscales. L'entrée en vigueur de la Loi Organique relative aux Lois de Finances, à partir de 2016, a insufflé un élan supplémentaire à la réforme budgétaire, puisqu'elle prescrit une nouvelle gestion budgétaire, axée sur la culture de la performance et de résultats.

Les actions engagées se sont traduites par l'amélioration des marges de manœuvre budgétaire de l'Etat, lui permettant de maintenir le dynamisme de l'investissement public et d'accompagner la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des grands programmes sociaux.

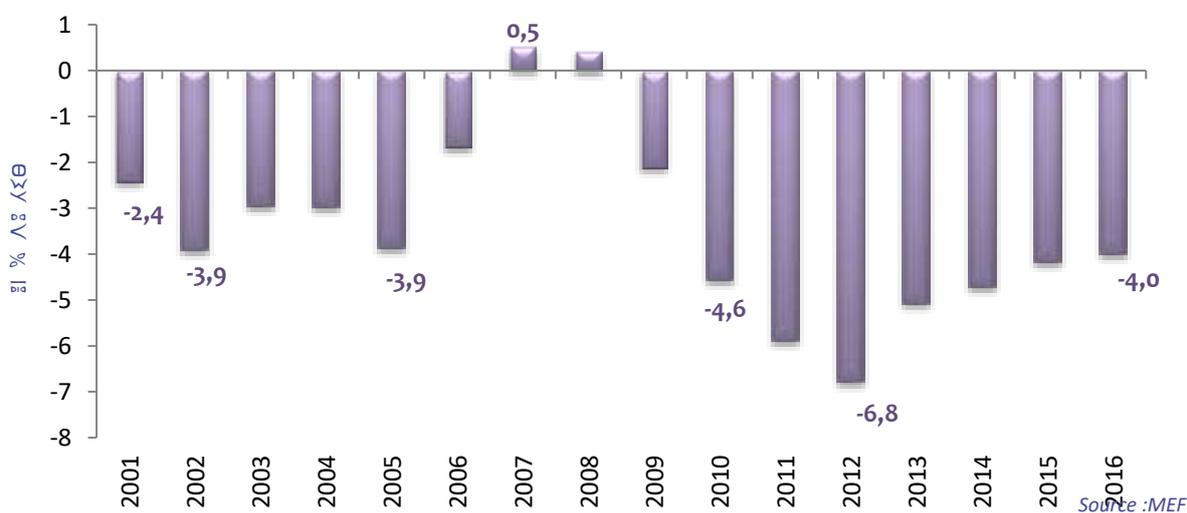
L'examen de l'évolution des finances publiques, depuis 2013, fait état d'une amélioration, quoique modérée, des recettes fiscales de 4,1% en 2016. Les recettes au titre de l'IS ont connu une tendance globalement baissière sur la période 2013-2015, soit -1,6% en moyenne par an, avant de s'inscrire en nette amélioration de 5,2% en 2016. Cette reprise est, principalement, imputable au bon comportement des résultats de certaines grandes entreprises au titre de l'année 2015 (OCP, BCP, CIH, SODEP, cimenteries,...).

S'agissant des recettes de l'IR, celles-ci ont progressé de 6,7% en moyenne entre 2015 et 2016, résultant, essentiellement, du bon comportement des recettes de l'IR retenu à la source. Quant aux recettes de la TVA intérieure, elles ont enregistré une évolution différée sur la période 2013-2016. En effet, après avoir accusé un repli de 2,4% en 2014, elles ont enregistré une évolution positive de 2,5% en 2015 et un accroissement de 0,7% en 2016. En parallèle, les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont maintenu leur rythme soutenu de progression entre 2013 et 2016. Après une évolution de 3,8% en 2013, ces recettes se sont raffermies en 2014 en progressant de 14,9%, suivie d'une hausse de 3,3% et de 3,1% en 2015 et 2016, respectivement.

Concernant les dépenses, leur structure demeure marquée par la prédominance des dépenses ordinaires au détriment des dépenses d'investissement. La part des dépenses ordinaires dans le totale

des dépenses s'élève à près de 80%, en moyenne, sur les cinq dernières années. Ceci est attribuable, particulièrement, au poids de la masse salariale et au coût des subventions, mais aussi au faible taux d'exécution des dépenses d'investissement qui s'est traduit par une accumulation importante des reports de crédits. Il y a lieu de noter que la maîtrise de l'évolution de la masse salariale a permis de ramener son ratio par rapport au PIB à 10,3% en 2016. L'introduction du caractère limitatif des crédits de personnel à partir de la Loi de Finances 2017 et ce, dans le cadre du déploiement de la nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances devrait permettre une meilleure maîtrise de ce ratio.

Les dépenses de compensation, pour leur part, ont représenté 1,4% du PIB en 2016, soit une baisse de 3,2 points par rapport au niveau réalisé en 2013. Quant aux dépenses d'investissement, la volonté des pouvoirs publics de poursuivre leurs efforts de soutien à l'activité économique s'est traduite par l'accroissement des dépenses d'investissement du Budget de l'Etat, passant à près de 6% du PIB en moyenne sur la période 2008-2016 contre 3,9% sur la période 2001-2007. Suite à ces évolutions, le déficit budgétaire a connu une réduction progressive, passant de 6,8% du PIB en 2012 à 4% en 2016. En conséquence, le rythme de progression du ratio d'endettement du Trésor a été, relativement, maîtrisé. La variation du ratio de l'encours de la dette a été ramenée à 1,2% du PIB entre 2013 et 2015 avant de se limiter à 0,6% du PIB en 2016.



### Evolution du solde budgétaire

S'inscrivant en ligne avec les Hautes Orientations Royales et du programme Gouvernemental, les priorités du Projet de Loi de Finances (PLF) 2018, visent le développement de l'industrialisation, la stimulation de l'investissement privé et l'appui aux PME, au même titre que la consécration de la régionalisation avancée, le parachèvement des réformes de l'administration et l'amélioration de la gouvernance des politiques publiques.

La configuration des finances publiques, telle qu'elle ressort du PLF 2018, s'inscrit dans la poursuite de rééquilibrage du profil des finances publiques dans le sens de leur soutenabilité à moyen terme. En effet, le PLF 2018 prévoit une progression de la croissance économique de 3,2% après 4,6% en 2017, attribuable essentiellement à la baisse attendue de la valeur ajoutée agricole de 0,8% et à une progression du PIB non agricole de 3,7%. Cette prévision est basée sur les hypothèses d'une production céréalière de 70 millions de quintaux en 2018, un cours de pétrole de 60 dollars le baril en 2018, une parité euro-dollar de 1,18 et un accroissement de la demande étrangère adressée au Maroc (hors produits de phosphates et dérivés) de 3,7%.

Ainsi, les prévisions des recettes et des dépenses devraient occasionner un déficit budgétaire de l'ordre de 3% du PIB en 2018.

Le PLF 2018 prévoit, en outre, un taux d'épargne nationale brute qui devrait se situer à 29,6% du PIB et un taux d'investissement brut de 33,4% du PIB. En conséquence, le besoin de financement de l'économie nationale devrait se situer à 3,8% du PIB.